



Infosite

n° 1 - 2012



La Vallée du Né

Lettre d'information du site d'intérêt communautaire Natura 2000 n°FR5400417

Editorial

La LPO France a été retenue par l'Etat, pour animer et mettre en œuvre le document d'objectif (DOCOB) du site Natura 2000 de la "Vallée du Né", pour une durée de 3 ans.

Forte d'une expérience de 15 ans dans l'animation de sites Natura 2000, la LPO est actuellement animatrice de 16 sites en Charente et Charente-Maritime, dont plusieurs sont situés à proximité de la Vallée du Né ("Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac", "Moyenne vallée de Charente, Seignes et Coran", "Vallée de l'Antenne"). Elle mettra en œuvre ses compétences au service de la préservation de ce site au patrimoine naturel remarquable, dont vous êtes les habitants et, en conséquence, les garants.

Cette lettre d'information nommée "Infosite" inaugure la mise en place d'un lien d'information et d'échanges. Elle sera relayée par un site internet dédié à la vallée du Né, dans lequel vous trouverez toutes les informations et actualités liées au site (<http://valleedune.n2000.fr/la-vallee-du-ne>).

L'objectif de Natura 2000 est de préserver les habitats naturels et les espèces rares ou menacées qui y vivent, tout en maintenant les activités traditionnelles respectueuses de l'environnement. Ce doit être un projet de territoire partagé entre les hommes et la nature.

Si l'Etat a inscrit ce territoire au réseau européen Natura 2000, ce n'est pas sans raison : la vallée du Né accueille une grande richesse écologique. On y trouve des espèces et des habitats naturels rares et menacés, inscrits à la Directive européenne Habitats-Faune-Flore, comme le Vison d'Europe, l'un des mammifères les plus menacés d'extinction en France, des forêts alluviales de frênes et d'aulnes, ou encore des mégaphorbiaies (prairies humides à hautes herbes).

Natura 2000 est un outil qui peut vous permettre de préserver ce patrimoine naturel et historique.



Par **Mathilde Poncet**
Animatrice Natura 2000 - LPO

L'ANIMATION A COMMENCÉ...

L'animation du site a déjà bien commencé, avec la signature en octobre 2012 de deux chartes. Ces engagements permettront de préserver plusieurs parcelles de boisements alluviaux, de cours d'eau et de berges, ainsi que des sous-étages de peupleraies, en mettant en place ou en pérennisant de bonnes pratiques de gestion.

Plusieurs contrats forestiers sont également en cours d'élaboration. Ils permettront la conservation de vieux arbres à cavités dans des boisements alluviaux, et la création et l'entretien de frênes têtards.

Les vieux arbres et le bois mort sont l'habitat de nombreuses espèces (Lucane cerf-volant, chauves-souris, pics, etc.). Ils sont indispensables à la bonne santé des forêts : ils permettent la régénération du sol.



Frênes têtards © J. Coulombier



Natura 2000 en quelques mots



LE PLUS GRAND RÉSEAU EUROPÉEN D'ESPACES DÉDIÉS À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Afin d'enrayer l'érosion de la biodiversité, l'Europe a créé un réseau écologique communautaire : le réseau Natura 2000. Ce réseau est constitué de Zones de Protection Spéciale (ZPS) désignées au titre de la Directive Oiseaux de 1979 et de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la Directive Habitats-Faune-Flore de 1992.

Sur ces sites, chaque Etat européen s'engage à assurer le maintien voire la restauration des milieux et des espèces les plus fragiles, en conciliant les activités humaines d'un territoire.

Natura 2000 regroupe 27 000 sites en Europe. En France, le réseau comprend 1 753 sites qui couvrent 12,5 % du territoire. 9 000 communes sont concernées.

EN FRANCE : CONCERTATION ET CONTRACTUALISATION

Pour chaque site Natura 2000, un Document d'Objectifs (plan de gestion) est élaboré en concertation avec tous les acteurs locaux : il s'agit de rechercher les moyens de faire perdurer les conditions qui ont permis son maintien en bon état jusqu'à nos jours.

Un Comité de pilotage est constitué, chargé d'encadrer les différentes phases de la vie de chaque site.

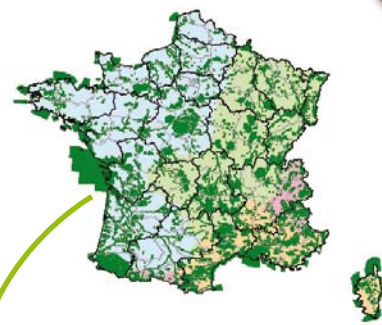
Le document est ensuite mis en œuvre au travers d'outils : la charte Natura 2000 ou les contrats Natura 2000. Ceux-ci sont détaillés dans le feuillet détachable.

Lien vers portail internet : www.natura2000.fr

NATURA 2000 EN POITOU-CHARENTES , C'EST :

- 12,5 % du territoire terrestre de Poitou-Charentes soit environ 320 000 hectares.
- 20 % du réseau marin national
- 82 sites
- 212 espèces d'intérêt communautaire soit 49 % de celles présentes en France
- 131 habitats d'intérêt communautaire soit 50 % de ceux présents en France.

Pour plus d'infos : www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr (rubrique Nature/Eau/Paysage et Natura 2000)



NATURA 2000 : LA VALLÉE DU NÉ

Le site Natura 2000 de la vallée du Né est un ensemble alluvial s'étirant sur plus de 4 600 ha, comprenant la plaine inondable de la rivière Né et de ses principaux affluents (le Collinaud, le Beau, le Condéon, le Gabout, la Maury, l'Ecluy et l'Arce).

L'intérêt majeur de ce site réside dans la présence d'une population de Vison d'Europe, l'une des espèces de mammifères les plus menacées en Europe. C'est ce qui lui a valu son classement en 2006.

Le site s'étend sur 57 communes et 2 départements : la Charente (52 communes, sur env. 4 200 ha) et la Charente-Maritime (5 communes, env. 400 ha).



Vallée du Né

UN PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE...

Le site compte 5 habitats naturels d'intérêt communautaire (protégés à l'échelon européen) : 2 faciès de forêts alluviales, les herbiers immergés des rivières à Renoncles aquatiques, et 2 faciès de mégaphorbiaies (prairies humides à hautes herbes).

316 espèces animales y ont été recensées, dont 14 d'intérêt communautaire. Ces espèces sont actuellement menacées de disparition suite à la destruction, la dégradation, ou la fragmentation de leurs habitats.

- 4 mammifères : Vison d'Europe, Loutre, ainsi que Barbastelle et Petit Rhinolophe (chauves-souris)
- 1 reptile : Cistude d'Europe (tortue d'eau douce)
- 1 amphibien : Sonneur à ventre jaune (crapaud)
- 3 libellules : Agrion de Mercure, Cordulie à corps fin, Gomphe de Graslin
- 2 papillons : Fadet des laïches, Damier de la Succise
- 2 coléoptères : Lucane Cerf-volant, Rosalie des Alpes
- 1 poisson : Bouvière

10 d'entre elles sont liées aux cours d'eau et aux zones humides, et 5 aux boisements alluviaux riches en vieux arbres et en bois mort.

Le site abrite également 13 espèces végétales d'intérêt patrimonial (de niveau régional ou national) comme la Rossolis à feuilles rondes, ou encore la Fritillaire pintade.



LE VISON D'EUROPE ET LA LOUTRE, FABLE OU RÉALITÉ ?

Ces deux mammifères très discrets sont tous les deux inféodés aux cours d'eau et aux zones humides, et sont présents dans le bassin versant du Né.

Autrefois présents dans quasiment toute l'Europe, leur répartition c'est considérablement réduite au 20^{ème} siècle. Ils sont aujourd'hui menacés d'extinction et font l'objet de Plans Nationaux d'Actions.

Vison d'Europe © G. Martin



Loutre © P. Jourde

CONNAISSEZ-VOUS CETTE PLANTE ?



Fritillaire pintade © E. Champion

La Fritillaire pintade est une belle plante qui affectionne les prairies alluviales inondables, ainsi que les boisements alluviaux. Elle est inscrite à la Liste Rouge de Poitou-Charentes. En effet, si elle est encore abondante localement, elle est en forte régression depuis les années 1990 et reste rare à l'échelon national. Si vous souhaitez l'admirer, c'est mi-mars qu'elle pointe le bout de son nez.



Prairie inondable à Fritillaire pintade © E. Champion

QU'EST-CE QU'UN HABITAT ?

Un **habitat naturel** est une zone terrestre ou aquatique qui se distingue par ses caractéristiques géographiques (relief, climat...), abiotiques (roches, nature du sol...) et biotiques (végétation, faune), qu'elle soit naturelle ou semi-naturelle. Si cet habitat est répertorié dans les annexes des directives européennes Natura 2000, on parle d'un habitat d'intérêt communautaire. Certains habitats particulièrement rares ou menacés à l'échelle européenne sont qualifiés de prioritaires.

Un **habitat d'espèce** est un milieu défini par des facteurs physiques et biologiques spécifiques, où vit une espèce animale ou végétale à l'un des stades de son cycle biologique.

QU'EST-CE QU'UNE FORÊT ALLUVIALE ?

Une forêt alluviale est une forêt qui s'est installée spontanément sur des alluvions fluviales, qui est en relation avec la nappe phréatique sous-jacente, et qui est soumise au régime des crues du cours d'eau (inondation, érosion).

Comme elle se développe sur des sols très riches en éléments minéraux et en eau, elle a une croissance très rapide. Ces différents paramètres sont à l'origine de leurs particularités et de leur grande richesse écologique.

De plus, ces forêts constituent des corridors biologiques nécessaires à la survie des espèces. Elles jouent également un rôle important dans la préservation de la qualité de l'eau, en captant les intrants agricoles.



Boisement alluvial © E. Champion



Le Document d'Objectifs de la Vallée du Né

Le Document d'Objectifs de la vallée du Né a été rédigé par le bureau d'études BKM, en collaboration avec le SIAH du bassin du Né, et a été validé en comité de pilotage en 2007.

L'enjeu principal identifié lors de ce travail est la conservation de la population de Vison d'Europe. Pour cela, la préservation de son habitat est primordial. Le Vison d'Europe est inféodé aux cours d'eau et aux zones humides attenantes (ex : boisements alluviaux, prairies alluviales, etc.). Le protéger revient donc à préserver la rivière, la quantité et la qualité de l'eau, ses zones d'expansion de crues (ex : les prairies inondables)... soit autant d'éléments nécessaires à la vie humaine (consommation d'eau, limitation du risque d'inondation, limitation de l'érosion des sols, etc.).

5 grands objectifs ont été définis et déclinés en programme d'actions, dont voici quelques exemples :

1 - Maintenir les habitats naturels et les habitats d'espèces d'intérêt communautaire et leurs fonctionnalités

Exemple d'action :

- Maintenir les prairies alluviales existantes

2 - Encourager les modes de gestion des habitats favorables à la diversité biologique

Exemple d'action :

- Plantation et entretien de haies

3 - Reconquérir la qualité des habitats et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire dégradés

Exemple d'action :

- Réduire les causes de mortalité du Vison d'Europe et de la Loutre par collision routière et ferroviaire (aménagement des ponts...)

4 - Sensibiliser les acteurs locaux et la population à la qualité du site

Exemple d'action :

- Réunions d'information... sur les problématiques liées à la fonctionnalité de l'hydrosystème (écosystème lié aux rivières) du bassin versant du Né

5 - Améliorer la connaissance des enjeux biologiques et évaluer les résultats par un suivi des actions du document d'objectifs

Exemple d'action :

- Réaliser un suivi des espèces animales terrestres d'intérêt communautaire

Rivière le Né © SIAH bassin du Né



La LPO mettra en œuvre une animation locale, en donnant priorité à la création d'une relation de confiance avec les acteurs locaux.

Parmi les actions "phare", la structure animatrice travaillera sur :

- La contractualisation : l'objet est de rencontrer des propriétaires afin de les impliquer dans la démarche par la signature de chartes ou contrats Natura 2000
- La conception d'un site Internet dédié au site Natura 2000
- L'organisation d'une animation sur le thème de la fonctionnalité du bassin versant et de la rivière du Né
- La veille locale et le suivi des opérations soumises à évaluation d'incidences
- Le suivi des politiques publiques : SAGE, PGE, SCOT...



Rivière le Né © SIAH bassin du Né

Une animation en partenariat avec les acteurs locaux



Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du bassin versant du Né

Créé en 1968, le SIAH du Bassin du Né est administré par un comité syndical représentant les 56 communes adhérentes. Cette collectivité a pour missions la gestion quantitative, l'aménagement, et l'entretien des cours d'eau sous sa compétence. Elle s'est orientée plus récemment dans la gestion intégrée à l'échelle du bassin versant, dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

L'animation du site Natura 2000 se fera en collaboration et en concertation avec le SIAH du bassin du Né qui a acquis, en plus de 40 ans d'expérience, une très bonne connaissance de ce territoire et de ses acteurs.

Pour plus d'information sur le SIAH : www.siah-ne.fr



Le Centre d'Etude Technique et d'Expérimentation Forestière Charente

Le CETEF Charente est une association qui a pour vocation de conseiller les propriétaires forestiers et les collectivités territoriales pour la gestion, l'amélioration et l'entretien de leur patrimoine forestier. Il participe également aux programmes de développement territorial et réalise des animations scolaires sur le thème de la forêt.

La LPO travaillera en collaboration avec le technicien du CETEF Charente, Mathieu Bergeron, sur les problématiques forestières de la vallée du Né.

Pour plus d'information sur le CETEF : www.crefp-poitou-charentes.fr

QUI CONTACTER ?

Vous souhaitez vous engager dans la démarche Natura 2000 ? Avoir plus d'informations sur les chartes et les contrats Natura 2000 à votre disposition ? Vous avez des questions et besoins de conseils ?

Mathilde Poncet
LPO - Fonderies Royales
8 rue Pujos
17300 ROCHEFORT
05 46 82 12 34
mathilde.poncet@lpo.fr



Directeur de publication : Michel METAIS

Coordination - conception : Mathilde PONCET / LPO 2012

Réalisation, maquette : A. BARRAUD / F. RATELET - Service Editions LPO © 2012 - ED1211001FR

Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Breuille - Imprim'Vert

Cette lettre d'information est éditée par la LPO dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du Docob N2000 du site "Vallée du Né", sous l'autorité du Préfet de Charente.